

# Modules d'activités temporaires et alternatives à la scolarité

Texte: Marc Berger, directeur de la Fondation Petitmaître, Yverdon, Vaud, en collaboration avec les directions d'établissement concernées et les acteurs de terrain

## Expérience d'une collaboration à Yverdon-les-Bains entre les établissements scolaires et la Fondation Petitmaître

Depuis une dizaine d'années, l'école est en difficulté face à des élèves qui ne «respectent pas le cadre» ou qui «souffrent dans leur scolarité». Ceux-ci «se mettent ou mettent l'école en échec», «pètent régulièrement les plombs», «mettent les enseignants en *burn-out*», ou sont «menacés d'exclusion» ...

### Des MATAS<sup>1</sup> dans le canton de Vaud

Une quinzaine de ces modules sont actuellement mis en place dans le canton de Vaud, sous diverses formes. Ils incarnent la mise à disposition de compétences éducatives aux élèves et acteurs des écoles.

Ces prestations ont été définies comme prioritaires dans la nouvelle politique socio-éducative cantonale adoptée par Anne-Catherine Lyon, cheffe du DFJC vaudois, en août 2006. Un effort financier non négligeable est consenti pour leur mise en place. Pourquoi les compétences éducatives sont-elles demandées avec insistance sur le terrain scolaire?

Les élèves vont-ils si mal? Les parents ne prennent-ils plus leurs responsabilités?

Les méthodes pédagogiques (ou les rapports sociaux) ont-ils à ce point affaibli l'autorité?

Qu'est-ce qui crée aujourd'hui tant de mal-être chez les élèves?

Des questions souvent évoquées par l'observateur extérieur. Il est difficile d'y répondre de manière simple. Pourtant, relativisons un peu. La demande de prise en compte des besoins de chaque élève est aujourd'hui forte. Une réponse différenciée est requise pour chacun d'eux. Les pratiques scolaires évoluent pour mieux faire face aux besoins actuels.

Pourtant, les prestations MATAS sont destinées à environ 3 élèves sur 1000. Si ceux-ci font certes beaucoup de bruit et prennent une grande énergie, la généralisation de l'éducation sociale professionnelle à l'école n'est pas de mise.

### Une réponse intégrative

Certaines catégories d'élèves ont toujours posé problème à l'école et ont souvent trouvé des réponses de séparation. Depuis une dizaine d'années, ce sont les difficultés relationnelles et de comportement de certains élèves qui sont montrées du doigt. En parallèle, le mouvement européen d'intégration des handicapés vise en particulier à maintenir chaque élève dans le système scolaire régulier. C'est dans ce contexte que ces mesures prennent place. Dans le canton de Vaud, l'outil MATAS est précisé pour les institutions éducatives comme «une collaboration... avec le milieu scolaire du mineur dans le but de le soutenir dans sa capacité d'acquisition et dans sa capacité de motivation à l'apprentissage, dans les situations à haut risque de rupture scolaire ou de désinvestissement des apprentissages. Ces activités visent d'abord au maintien de l'élève dans la structure scolaire ordinaire, puis à sa réintégration...»<sup>2</sup>

C'est dans la collaboration régionale que les modalités de chaque projet sont définies, à partir d'un même schéma de départ: sous la conduite conjointe à la fois d'un directeur d'établissement scolaire et d'un directeur d'institution éducative, un éducateur social et un enseignant sont chargés d'un travail interdisciplinaire auprès d'élèves menacés dans leur intégration scolaire pour des difficultés relationnelles et de comportement.

Ceux-ci passent une partie de la semaine en classe, une autre partie à des activités en lien avec un «support», soit une activité, hors cadre scolaire, permettant de travailler divers objectifs en vue de résoudre les difficultés définies.

Les demandes proviennent directement des responsables des établissements et la durée de prise en charge est fixée à trois mois, renouvelable une fois.

Dans le Nord vaudois, depuis une douzaine d'années, une collaboration s'est mise en place entre la Fondation Petitmaître<sup>3</sup> et les établissements scolaires de la région.

L'histoire locale a débuté en 1997, lorsque la Fondation Petitmaître a créé un lieu externe de production de repas: *La Cuisine du Parc*.

Le cuisinier (devenu maître socioprofessionnel) du Foyer pour enfants a déménagé dans un lieu neutre pour produire des repas. Cette cuisine a été pensée dès le début comme un lieu d'intégration: permettre à des jeunes et à des parents de retrouver une activité professionnelle, un rythme de travail, offrir un lieu de réassurance de compétences.

Certains enfants du foyer ne pouvant plus fréquenter l'école, des solutions ont été tentées pour eux par des temps scolaires «pratiques» à la Cuisine du Parc (même pour de très jeunes élèves...), en visant un retour progressif en classe.

Prémises des MATAS actuels, les étapes de ce processus ont été structurées petit à petit.

La Cuisine du Parc a évolué vers une entreprise sociale reconnue. Elle produit ainsi plus de deux cents repas au quotidien (pour des cantines scolaires et la Fondation) et propose un service traiteur.

### La Ferme de Démoret

Dès 2002, des réflexions entre les directions d'établissement de la région d'Yverdon et le directeur de la Fondation Petitmaître ont conduit à imaginer une solution similaire à la Cuisine du Parc pour

des élèves plus jeunes. C'est le projet «Ferme de Démoret» (pour les enfants de 6 à 12 ans) qui en est issu. Il a débuté son activité dès la rentrée scolaire 2005, sous la direction conjointe d'un directeur d'établissement scolaire et de la Fondation Petitmaître.

Il s'agit d'un travail interdisciplinaire entre un éducateur, une enseignante (spécialisés) et un agriculteur étayant leur action auprès des enfants par les activités d'une exploitation agricole bien réelle. Ce projet a été l'occasion d'un grand effort de conceptualisation entre trois services cantonaux<sup>4</sup> et les acteurs de terrain. Il a été reconnu ensuite comme précurseur du modèle souhaité aujourd'hui partout dans le canton.

Après une douzaine d'années d'expérience, quels sont aujourd'hui les principes d'action de nos structures MATAS?

### Sortir d'une logique d'exclusion

Bien souvent, au moment de la demande, le rapport entre l'(les) enseignant(s) et l'élève est fortement détérioré et nous constatons des blessures présentes chez chacune des personnes impliquées. Cette dégradation affective touche aussi les parents, souvent en colère.

Le dialogue est fréquemment difficile et la rupture menace. La solution peut alors être comprise comme une sanction. L'enjeu pour nous sera de donner un nouveau sens à la situation: la définir en terme de crise (ouvrant aux changements, demandant l'appui de chacun), tout en mettant en évidence les souffrances et les compétences de chaque personne. Le travail sur l'estime de soi, fondamental, va de pair, tant pour l'enfant, ses parents que pour l'enseignant. Chaque occasion est utilisée pour la valider comme pour signifier les complémentarités plutôt que les rivalités. Voici quatre idées fortes de notre pratique:

#### 1. Resserer les liens pour changer les représentations

C'est impliquer fortement les acteurs scolaires, la famille et le réseau de professionnels avec l'objectif de faire évoluer positivement les représentations.

Pour *l'école*, nous demandons à l'enseignant titulaire son implication dans la demande ainsi qu'une collaboration hebdomadaire d'ajustement. La direction de l'établissement est également à nos côtés dans les admissions puis dans la mise en place de réseaux toutes les six semaines, afin de piloter le projet individuel.

Pour la Ferme de Démoret, nous demandons aussi un travail en groupe d'échange entre enseignants concernés. Après l'admission, nous organisons un moment d'explication à toute la classe quant à l'élève en difficulté, puis, après quelques semaines, une visite de la classe à Démoret, afin de valoriser les apprentissages de l'élève «MATAS» et reconstruire une image positive.

Pour *la famille*, les parents sont appelés à collaborer largement, dès la demande d'admission: ils signent des documents contractuels (que nous signons, de même que l'école), maintiennent un contact de collaboration hebdomadaire avec l'éducateur, s'engagent à réfléchir aux besoins de l'enfant. Il nous arrive de proposer (parfois avec insistance) une série d'entretiens sur des difficultés éducatives ou d'accompagner une collaboration difficile avec l'école.

Le *réseau de professionnels* est réactivé en accord avec la famille. Souvent, il n'est plus fonctionnel voire inexistant au regard des besoins. L'éducateur est chargé de le définir avec les parents, d'impliquer de nouveaux acteurs en fonction de l'analyse (allant parfois jusqu'à l'entraîneur de foot...), de veiller à son organisation et à son maintien.

### 2. Comprendre la souffrance

Les manifestations apparaissant à l'école sont pour nous autant de signes de souffrance pouvant être d'origines diverses. Par le travail avec l'enfant, les observations croisées de tous les acteurs autour de l'enfant, comme par l'espace de parole que représente le lieu MATAS, nous arrivons à mieux comprendre ce que vit l'élève: dans son fonctionnement personnel, familial, en classe, dans son rapport à l'enseignant, par rapport à des mauvais traitements éventuels, une dynamique de groupe difficile, etc.

L'axe des apprentissages scolaires est également approfondi par l'enseignant, puisque, entre autres, les aspects comportementaux peuvent prendre sens par des difficultés d'acquisition que l'élève dissimule derrière le «bruit» qu'il produit. Le colloque hebdomadaire des équipes MATAS permet de poser des hypothèses et de définir les stratégies pour y donner suite. Il n'est pas rare qu'au terme d'une mesure MATAS, un suivi psychothérapeutique soit accepté et mis en place, qu'un signalement pour mauvais traitement ait eu lieu ou que d'autres mesures

soient proposées. Parfois, le cadre de l'observation MATAS permet de préciser mieux des besoins relevant de l'enseignement spécialisé. Une réorientation scolaire est alors envisagée.

### 3. Un lien fort avec l'élève et son entourage – une remise en place de l'autorité

L'éducateur et l'enseignant établissent un lien porteur avec l'élève (et le groupe des élèves), une relation réellement significative, avec des confrontations parfois douloureuses aux difficultés relationnelles qui apparaissent au quotidien.

Souvent l'élève souffre de sa toute-puissance et des interactions sans limites auxquelles il a été confronté. Elles sont sources d'angoisses. Dans le lien créé, la remise en place d'une autorité est travaillée, que nous étendrons aux autres adultes autour de l'enfant. Devoir d'obéissance selon la loi, soutien aux parents et aux enseignants dans ce sens, cadre posé fermement dans les écarts constatés dans la relation mise en place.

L'objectif est que l'élève revienne à un fonctionnement d'écopier, en acceptant mieux les frustrations inhérentes à ce statut et l'autorité de son enseignant.

### 4. Un rôle social donné à l'élève en dehors de l'école – du sens aux apprentissages

Pour redonner du sens à l'école, l'élève MATAS expérimente une autre réalité d'apprentissage. Le temps MATAS est du temps scolaire utilisé à apprendre le rapport avec celui qui sait et la logique des

opérations. Nous en tirons des parallèles avec les apprentissages scolaires: pour calculer des quantités pour 210 menus à partir d'une recette, il faut accepter de comprendre la règle de trois. Pour gérer une activité de soin aux animaux ou monter un poney en sécurité, il faut écouter celui qui sait, suivre les opérations dans un certain ordre, tenir compte des consignes du «spécialiste», du patron. Pour envisager de devenir performant dans un métier, il faut passer par des apprentissages et ce sont bien les raisons d'aller à l'école.

Dans nos MATAS, un élève ne vient pas pour des activités «de loisir», ni en punition. Il prend un rôle d'acteur par rapport à une mission qui a du sens; par exemple, au bénéfice de ses camarades restés à l'école (repas pour les cantines scolaires) ou en permettant aux animaux de la Ferme de Démoret de ne manquer de rien. Ni pénitencier, ni atelier d'occupation, le lieu permet une activité qui remplit un rôle social où nous avons besoin de la contribution de l'élève pour mener à bien la mission.

Nous définissons aussi le retour à davantage de temps scolaire comme une récompense marquant des progrès réalisés en fonction des objectifs posés. Au terme du processus, nous fêtons dignement la chance de pouvoir retourner à l'école à temps complet, en présence des parents.

#### Aujourd'hui...

L'expérience du fonctionnement des MATAS nous montre l'importance du

travail avec l'élève mais aussi la nécessité d'un travail avec les adultes autour de lui. Sans surprise, l'énergie de travail à mettre est souvent plus importante pour la deuxième facette de l'activité.

Loin de constituer une panacée (des élèves ont pu évoluer sur certains plans mais restent en difficulté après avoir bénéficié de la mesure), nos structures MATAS ont souvent représenté des moments charnières dans l'évolution inespérée d'un élève.

Nos réflexions se poursuivent sur la manière d'apporter de nouveaux outils aux enseignants confrontés à des situations difficiles. Par ailleurs, des admissions plus précoces nous semblent souhaitables afin de pouvoir travailler les difficultés plus en amont, avant que les relations soient vraiment au bord de la rupture. |

#### Notes

<sup>1</sup> Module d'activités temporaires et alternatives à la scolarité

<sup>2</sup> Politique socio-éducative cantonale en matière de protection des mineurs, DFJ-SPJ – août 2006

<sup>3</sup> La Fondation Petitmaitre sise à Yverdon (institution privée d'utilité publique) offre des prestations éducatives à partir de cinq secteurs de prestations et d'une entreprise de production de repas, la Cuisine du Parc: un foyer pour seize enfants en âge scolaire; un lieu d'action éducative mères-enfants (parents accompagnés de petits enfants jusqu'à 2 ans, avec hébergement ou non); un accueil de jour et de prévention (Moulin 28) et deux «MATAS»: la Ferme de Démoret pour les plus jeunes et la Cuisine et Atelier du Parc pour les élèves dès 12 ans ou mineurs en difficulté dans leur formation professionnelle. Cf. [www.fpy.ch](http://www.fpy.ch)

<sup>4</sup> Service de protection de la jeunesse, Direction générale de l'enseignement obligatoire et Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation